



## **PROTCOLE SANITAIRE – ASSOCIATION BÉBÉS DANS L'EAU**

### **AVANT DE VOUS RENDRE AUX SÉANCES :**

- Ne pas avoir de symptômes du COVID 19.
- Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte du COVID 19 dans les 15 jours précédents les séances.
- Assurez-vous d'être muni de votre masque.
- N'apportez aucun objet personnel dans les bassins (jeux, accessoires...)

### **PENDANT LES SÉANCES :**

- Respectez une distance physique minimum avec les autres adhérents.
- Évitez les regroupements avant, pendant et après les séances.
- Ne vous prêtez pas le matériel.

### **CONSIGNES :**

- La piscine met à disposition une solution hydroalcoolique à l'entrée de l'établissement. Il est obligatoire de se désinfecter les mains en entrant.
- Aucune affaire personnelle n'est autorisée au niveau des bassins et de la plage (serviettes, sacs, cosy...etc...)
- Les matelas à langer sont disposés en amont des bassins, coté vestiaires, et espacés d'au moins 1 mètre.
- Il ne doit pas y avoir de regroupement de personnes au bord du bassin. Une fois la baignade terminée les membres doivent regagner les vestiaires en suivant le sens de circulation (Passage par l'accès personne à mobilité réduite).
- Le masque est à garder tout au long du change des bébés et aucune affaire ne doit rester côté piscine. Les matelas à langer doivent être désinfectés au moyen du matériel mis à disposition par l'association (Essuie-tout et spray désinfectant). Une serviette doit être mise sur le tapis à langer avant d'y déposer un enfant.
- Le spa est ouvert dans la limite de 15 personnes en même temps. La priorité est donnée aux familles avec les enfants les plus jeunes (moins de 1 an). Une rotation régulière des familles devra être appliquée.
- Les baigneurs hors de l'eau sont invités à respecter les gestes barrières (éternuer, tousser dans son coude et réaliser un lavage des mains et des avant-bras jusqu'aux coudes à l'eau et au savon immédiatement après).

- A l'exception du bonnet de bain (non obligatoire), des lunettes de protection, et du matériel nécessaire à la sécurité des baigneurs tout apport par les baigneurs de matériel extérieur est interdit (bouées, frites, palmes, ballons, etc.).
- Une désinfection du matériel sera pratiquée par les animateurs avant l'accès à la baignade. Le matériel de sécurité prêté par l'association sera également désinfecté après chaque séance.
- L'usage de sèche-cheveux personnel et collectif est interdit.
- La douche savonnée est obligatoire pour tous, accompagnateurs et enfants.
- Le matériel prêté par l'association « Bébés dans l'eau » sera pris lors de l'entrée, dans les bacs notés « PROPRE » et déposé à la sortie dans les bacs notés « A DÉSINFECTER ». Le matériel emprunté ne devra pas être abandonné dans la piscine ou ses abords.

## **PARCOURS D'ACCÈS AUX BASSINS**

1 - J'entre dans le bâtiment avec mon masque et je me lave les mains avec la solution hydroalcoolique à l'entrée.

2 - Je me présente à l'accueil en évitant les regroupements.

3 - Je me change aux vestiaires et ne prends que le nécessaire pour changer mon bébé dans la zone dédiée (prévoir une serviette pour mettre sur le tapis de change, le cosy reste dans la voiture).

4 - Je nettoie le tapis avec le spray désinfectant et l'essuie tout mis à disposition par l'association et je jette l'essuie tout usagé à la poubelle. J'ai toujours mon masque.

5 - Je change mon bébé et récupère toutes mes affaires pour les mettre dans un casier, y compris mon masque, ma serviette et celle de mon enfant.

6 - Je prends une douche savonnée avec mon enfant.

7 - J'accède au bassin par le pédiluve et peux prendre du matériel (frites, balles,...) dans les bacs notés « PROPRE ».

8 - Lorsque je quitte les bassins, je dépose le matériel emprunté dans un bac noté « A DÉSINFECTER ». Après la douche, je vais chercher ma serviette et mon masque pour changer mon enfant sur le tapis à langer, en le désinfectant avant, comme précédemment.

9 - Je quitte la piscine en gardant mon masque.

L'association « Bébés dans l'eau » décline toute responsabilité en cas de contamination par le COVID 19 d'un de ses membres.

Signature – mention lu et approuvé - date